



# FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

Section départementale du Tarn

## Déclaration des représentant-es de la FSU lors du CDEN du 16 décembre 2014

Les élections professionnelles viennent de se terminer dans les 3 fonctions publiques. Pour l'Education Publique dans le Tarn elles voient les syndicats de la FSU rester ou redevenir les premières forces syndicales du département. Les personnels, par leur vote, ont voulu indiquer clairement le refus qu'ils font de la politique menée par ce gouvernement aussi bien sur les salaires que sur les moyens donnés à notre Ministère. Elle est bien loin la promesse du candidat Hollande de faire de l'Education une des priorités de son quinquennat. De plus les enseignant-es étaient les seul-es fonctionnaires à ne pouvoir voter que par voie électronique ce qui, comme en 2011, a eu un effet négatif sur la participation qui était de presque 20 points au-dessus de ce score lors des dernières élections papier à l'urne. Dire qu'on veut promouvoir le dialogue social et tout faire pour minimiser la représentation des personnels, c'est encore une fois le double langage d'un gouvernement qui parle à gauche et agit à droite.

### Dans le premier degré :

Après la mise en place des nouveaux rythmes, sans moyens suffisants pour les mairies qui doivent en assurer la charge, nous arrivons maintenant au démantèlement de l'Education prioritaire. Il faut maintenant pour qu'une école soit classée en Réseau d'Education Prioritaire qu'elle soit rattachée à un collège lui-même classé en REP. Ainsi le réseau Eclair de Graulhet va disparaître et ne devient que REP et non REP+ comme il aurait dû. De même les écoles du Réseau de Réussite Scolaire d'Albi ( écoles E. Herriot ; J.L. Fieu et St Exupéry), et de Castres (écoles d'Aillot ; Bisséous et Laden) vont sortir de l'Education Prioritaire alors qu'elles sont autant en difficulté que celles qui y restent. C'est une négation de ce que peut être une école de quartier, c'est l'abandon des collègues qui se sont investi-es depuis des années dans la réussite de tous et surtout des plus démunis-es.

Comme chaque année nous avons eu à notre disposition :

- ☞ Pour les collèges et les lycées les effectifs, la DGH et sa répartition en Heures Postes et en Heures Supplémentaires ; nous déplorons quand même de ne plus avoir en possession les effectifs par division et par établissements, contrairement aux années précédentes
- ☞ Pour les écoles, un seul résumé des indicateurs qui ne nous donne que les évolutions départementales sur les 14 dernières années alors que l'administration a les moyens, avec Base Elèves, de connaître la réalité des effectifs de toutes les écoles du département et avoir une vue aussi précise que pour les collèges de leur situation 3 mois après la rentrée. Y aurait-il trop de situations désastreuses à cacher ?

Il est vrai que, dans les écoles, on ne compte plus les classes à effectif chargé, à 28 ou 30 élèves avec 1 ou plusieurs cours à assurer , les classes non remplacées avec des élèves répar-

tis dans des classes qui accueillent alors 30 ou 35 élèves, ou des classes qui voient défiler les remplaçants pour sauver un taux d'efficacité qui ignore splendidement la continuité pédagogique.

Les évaluations PISA n'ont pas fini de montrer les élèves français du doigt, la France reste un des pays de l'OCDE qui investit le moins dans l'Education primaire. Sur les 14 pays les plus riches la France arrive avant dernière avec une dépense inférieure de 30%, pour le premier degré, à la moyenne de l'OCDE.

La mise en place des nouveaux rythmes a alourdi le temps de travail de nos collègues, les classes surchargées et la disparition des RASED nous empêchent d'apporter toute l'aide nécessaire à ceux qui en ont le plus besoin, le système ne tient aujourd'hui que par la ténacité des enseignant-es. Mais à force de trop tirer sur la corde, elle finira par casser.

La rentrée 2014 dans les écoles est aussi catastrophique que celles des années précédentes.

Moi Président, n'a rien changé aux conditions d'apprentissage des élèves et aux conditions de travail des personnels du Tarn ni d'ailleurs depuis 2 ans et demi. La première moitié du mandat présidentiel s'écrit, pour les écoles du Tarn, comme une magnifique page blanche.

En 14 ans, dans le Tarn, malgré la baisse du taux de scolarisation des élèves de 2 ans qui est passé de 50% à 9%, le nombre d'élèves scolarisés a augmenté de 2 972 avec 3,5 enseignant-es supplémentaires pour les accueillir.

Comment cela a-t-il pu se mettre en place ?

- ☞ Par la disparition des postes de RASED.
- ☞ Par le manque de moyens de remplacement.
- ☞ Par la hausse du nombre d'élèves par classe, surtout dans l'ouest du département.
- ☞ Par la fusion d'écoles qui produit des structures à plus de 500 élèves, comme à Rabastens. Plus gros que bien des collèges du département avec une seule directrice pour en assurer le fonctionnement.
- ☞ Par le non scolarisation des enfants de 2 ans alors que le taux de réussite scolaire est fortement corrélé avec le nombre d'années d'étude.
- ☞ Par la quasi disparition de la formation continue sur le temps d'enseignement dans un service public justement chargé de la formation.
- ☞ Par la décision de mettre fin aux redoublements pour raccourcir le temps de scolarité sans aucun autre moyen pour aider ces élèves en difficulté.

#### **Dans le second degré :**

Dans notre département comme ailleurs en particulier semble-t-il dans l'Académie de Toulouse, la rentrée a été marquée par une désorganisation importante liée à la difficulté pour le Rectorat d'affecter les stagiaires.

Cela s'est traduit dans de nombreux établissements par des emplois du temps et des services à refaire avec l'arrivée au dernier moment de stagiaires « imprévus ».

Dans le même temps, la pénurie d'enseignants (crise de recrutement oblige) explique que de nombreux BMP n'ont pas été tout de suite pourvus (techno, anglais, maths, arts plastiques) et que certains collègues en congé maternité ou en maladie ne sont pas encore remplacés.

Les conditions de travail des enseignants ne s'arrangent toujours pas : augmentation encore du nombre de compléments de service sur le département avec de nombreux collègues sur 3 établissements voire 4 établissements, et bien entendu lourdeur des effectifs dans de nombreux niveaux, y compris en ECLAIR (des 6ème à 30, des Terminales à 36, des groupes de

langues à 30...).

Comment construire, dans ces conditions, être au plus près des élèves et de leurs difficultés ?

Nous voulons également signaler la situation des stagiaires qui ont un emploi du temps très lourd et qui sont pour la plupart accablés de tâches à l'ESPE et soumis à de véritables injonctions semblant davantage destinées à leur apprendre l'obéissance que leur permettre une entrée dans le métier dans les meilleures conditions.

Enfin, la réduction du nombre d'adultes dans les établissements (AED, AVS, personnels administratifs, médecins scolaires, assistantes sociales, personnel ATOS) s'est poursuivie, avec en particulier la réduction drastique des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté. Il faut en particulier dénoncer la situation des AVS ayant à suivre plusieurs élèves qui tous auraient besoin d'un suivi à temps plein, la gestion comptable primant sur les besoins réels.

**Dans les collèges**, nous contestons toujours, non pas l'intérêt, mais la mise en place de nouveaux enseignements sans aucune formation ni moyens supplémentaires comme l'histoire des arts.

Dans notre académie et toujours dans les collèges, la Rectrice a imposé pour la rentrée 2014 la généralisation d'une expérimentation sur l'ensemble des collèges de l'académie. Il s'agit d'introduire une seconde langue en 5<sup>e</sup> à hauteur de 2H hebdomadaires. Pour financer ce dispositif, Madame la Rectrice a demandé aux établissements de réduire l'horaire de LV1 en 6<sup>e</sup>, de mettre un terme à la plupart des bi-langues en 6<sup>e</sup> et a rappelé que les sections européennes ne seront pas financées par les dotations.

Ce dispositif ne répondra en rien aux difficultés que rencontrent les élèves dans l'apprentissage des langues qui est largement lié à des conditions d'enseignement déplorables, au nombre desquelles des effectifs bien souvent autour de 30 élèves.

Cette expérimentation est présentée comme devant participer de l'équité entre les élèves.

Or les remontées des établissements montrent la plus grande confusion et le problème va encore prendre de l'ampleur. Maintien des 4H de LV1 dans certains établissements, 3H30 quelquefois, sections européennes et bi-langues maintenues ici où là au prix de coupes sévères sur d'autres dispositifs et enseignements : notamment sur l'aide des élèves en difficulté, l'aide personnalisée en 6<sup>e</sup>, les groupes de sciences et les dédoublements, l'occitan, le latin, etc.

**Dans les lycées**, nous dénonçons toujours les conséquences néfastes de la réforme :

- ☞ des journées de 8 à 9 heures de cours pour les élèves.
- ☞ l'accompagnement personnalisé, qui réduit la pause méridienne ou placé de 17h à 18h après 9h de présence dans l'établissement et dont les contenus ne sont toujours pas définis auprès des élèves, est-il bénéfique pour les élèves ? En seconde, on assiste à un véritable bricolage lors des heures d'Accompagnement Personnalisé, chaque établissement se débrouillant comme il le peut, remettant en cause le principe d'une unité ou égalité entre les élèves.
- ☞ des emplois du temps éclatés sur cinq jours et, pour les collègues qui viennent de loin, une présence toute la journée dans l'établissement scolaire sans possibilité de travailler sur place.

Ce qui est inquiétant dans cette situation de rentrée ce sont les choix, imposés par les contraintes nombreuses, qui ne respectent ni les rythmes de l'élève, ni le choix des familles, ni les objectifs et les pratiques pédagogiques... Ce qui est grave c'est que la réglementation (BO) n'est plus respectée : dédoublements non assurés, fréquence des cours, durée des cours, les horaires modifiés sans aucune concertation ni accord du Conseil d'Administration (Seulement une heure d'Aide Personnalisée au lycée de Gaillac au lieu des 2 heures réglementaires). L'autonomie de l'établissement est devenue un régime dérogatoire qui s'impose à toute une communauté éducative avec "l'accord tacite" de l'administration de l'Education nationale.

L'avenir de notre pays ce n'est pas de sauver nos banques, dont l'ennemi se cacherait à l'Élysée, mais d'offrir à notre jeunesse une éducation qui lui permette d'affronter les défis du siècle qui commence. Les inégalités explosent en France tant dans le patrimoine matériel que dans le patrimoine éducatif. Cette croissance des inégalités est un frein au développement de l'économie, de la culture et de la citoyenneté. Quand il ne restera aux pauvres et aux exclu-es que leur colère, il ne sera plus question de débats ou de discours.

Au-delà de la problématique des moyens donnés au service public d'éducation dans le Tarn,

- ☞ parce que nous sommes réunis dans une assemblée dans laquelle nous pouvons débattre des choix de l'administration,
- ☞ parce que nous sommes des syndicalistes, des éducateurs et des citoyens
- ☞ parce que le débat vaut mieux que la violence.

nous souhaitons nous exprimer ici sur la mort de Rémi Fraisse qui était venu à Sivens défendre ses idées. La France peut s'enorgueillir de savoir gérer les conflits en évitant de laisser dégénérer les situations comme l'histoire nous le montre depuis la libération. Les violences policières commises à Sivens avant et pendant la nuit du 25 au 26 octobre sont responsables de la mort d'un homme.

La FSU dénonce, haut et fort, toute forme de violence, de répression, de discrimination !  
L'expression de la citoyenneté au « Pays des droits de l'homme » ne peut souffrir de répression policière systématique entraînant la mort d'un jeune homme, comme ce fut déjà le cas en 1986 avec Malik Oussekiné.